



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

délocalisations

Question écrite n° 114307

Texte de la question

M. Jean-Luc Pérat attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, sur l'opposition des personnels de la direction interrégionale des services pénitentiaires de Lille et de la protection judiciaire de la jeunesse, à un projet de délocalisation de ces services à Amiens. Cette opération apparaît peu pertinente du fait que plus de la moitié de l'activité se trouve centrée sur la région lilloise, que près de 80 % des agents sont actuellement basés à Lille, et que d'importants investissements ont été récemment réalisés afin d'aménager de nouveaux locaux, boulevard de la Liberté à Lille. Il souhaiterait donc connaître son avis sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Pérat](#)

Circonscription : Nord (24^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 114307

Rubrique : Système pénitentiaire

Ministère interrogé : Justice et libertés

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 juillet 2011, page 7549

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)